

jour de la grande bataille. C'est ce même jour, que l'on inscrivait sur les portes des malades de la fièvre jaune sur les livres de l'hôpital et qu'on en renvoyait 3 morts au cimetière du Bayou.

Hier, le bonhomme *Tropic* dans un article intitulé : *The yellow fever humbug*, revient sur le même sujet, jette feu et flamme contre la presse démocratique, jure ses grands dieux que la fièvre jaune n'a jamais existé que dans l'imagination des locofocos et fait un appel escorbardo-pathétique aux frères éloignés et les supplie de ne pas s'amuser trop longtemps aux eaux de Saratoga. C'est au moment que nous lisions cette naïveté que le secrétaire du bureau de santé nous a envoyé la liste que nous publions aujourd'hui, avec le petit *nota* qui la termine.

« Que penser de journalistes qui, dans la crainte de perdre quelques votes pour leur parti, n'hésitent pas à exposer des centaines d'individus à une mort presque certaine. »

Le rapport du secrétaire du bureau de santé constate 130 décès et enterrements dans six cinquièmes de la ville, du 1^{er} au 15 septembre, dont 12 adultes de la fièvre jaune, et 17 de la fièvre jaune du 19 au 21, dans deux cimetières seulement. Voici le *nota* qui termine le rapport :

Nota.—Nous n'avons les retours du 15 au 21 du courant que de deux cimetières, ceux du Bayou et de St. Patrick, qui montrent dix-sept morts de la fièvre jaune, savoir : 13 de l'Hôpital de Charité, 3 de la clientèle de ville, et 1 de la maison de santé. Ce résultat prouve que la maladie a fait de sensibles progrès depuis la semaine dernière. J. H. LEWIS, secrétaire.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Le nombre des pèlerins qui affluent à Trèves en ce moment est vraiment incroyable. Depuis le premier jour de l'exposition de la sainte tunique jusqu'au 28 août, les relevés de la police ont constaté la présence dans cette ville de 250,000 étrangers.

—On lit dans le *Courrier du Midi* du 31 août :

« Nous avons assisté, hier jeudi, à une cérémonie fort intéressante, celle de l'inauguration et de la bénédiction solennelle de la nouvelle maison d'arrêt de Montpellier, construite d'après le système cellulaire, et dans laquelle les prisonniers avaient été transférés dès le matin. On connaît les dispositions matérielles de cette nouvelle prison départementale et les procédés ingénieux au moyen desquels les détenus, renfermés séparément dans des cellules spacieuses et sèches, peuvent cependant assister tous à la fois et sans se voir les uns les autres, à l'instruction religieuse et au service divin.

Après le discours du préfet, écouté dans un profond silence, et qui a fait si bien ressortir tous les avantages que l'on doit se promettre du nouveau système d'enfermement pour le bien-être et la moralisation des prisonniers, M. l'abbé Martin, chanoine et secrétaire-général de l'évêché, est monté à l'autel pour la célébration du service divin auquel les détenus ont assisté par l'entrebâillement de la porte de leur cellule.

M. l'abbé Flottes, premier vicaire-général remplaçant en cette circonstance Mgr. l'évêque, absent de Montpellier, a occupé l'autel à son tour et par sa parole pleine d'unction, il a su donner le caractère le plus touchant à une cérémonie jusqu'alors empreinte de gravité et d'une inévitable tristesse. »

ANGLETERRE.

—Notre correspondant de Londres nous apprend que le célèbre docteur Pusey, à qui la prédication avait été défendue pour deux ans, a prêché pour la première fois, depuis sa suspension, dans la paroisse d'Ulfrcombe, le 19 août. Le vénéral professeur d'hébreu a prononcé un sermon de charité au profit de la Société des écoles nationales. C'est sur les sollicitations de l'évêque d'Exeter qu'il s'est décerné à monter en chaire dans un diocèse voisin de celui où il lui est interdit de se faire entendre. L'évêque d'Exeter a permis au docteur Pusey de prêcher dans son diocèse ; et, lors de sa dernière visite pastorale, il a annoncé lui-même dans plusieurs paroisses qu'il avait accordé cette permission.

« Il est bon, dit à ce sujet le journal *English Churchman*, que le silence auquel avait été si brutalement condamné le docteur Pusey, par des hommes qui sont hostiles à la charité chrétienne, ait été rompu pour la première fois en faveur d'une œuvre d'amour et de charité. »

Le témoignage d'estime et de confiance accordé par l'évêque d'Exeter au célèbre professeur excite la mauvaise humeur des hommes qui sont hostiles au mouvement religieux qui favorisent le docteur Pusey et tous ses amis.

Un journal ecclésiastique, beaucoup plus protestant qu'anglicain *The Church and State Gazette*, fait observer que le prélat a été heureux de saisir cette occasion de se rapprocher des puseyistes, ce qu'il désirait depuis longtemps.

Quels que soient les sentiments de l'évêque Philippots pour les théologiens d'Oxford, sa démarche n'en est pas moins un fait très grave, en ce sens qu'elle b'âme indirectement et annule la condamnation prononcée contre le docteur Pusey.

EGYPTE.

—L'archevêque du Caire, après s'être réuni publiquement à l'Eglise catholique, en signala la formule de rétraction qui lui avait été envoyée de Rome, et la manda ensuite à son métropolitain, résidant à Jérusalem. Celui-ci, tout indigné, se mit en route pour l'Egypte et arriva au Caire, déclarant à la communauté arménienne qu'il voulait punir l'archevêque de sa dé-

fection. Mais quel n'a point été son dépit pointement, lorsqu'il a entendu dire aux autres Arméniens : « Ma foi, nous aussi, nous pensons à rentrer dans l'Eglise catholique. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Lettre d'un exilé.— On lit dans la *Minerve* la lettre suivante :

« Sydney, 6 mai 1844.

« Ma chère épouse.— Nous venons d'apprendre que cinq de nos camarades ont obtenu leur pardon ; ce sont Louis Pinsonneau, René Pinsonneau, M. Marin et son fils, et le notaire Huot. Tu ne saurais croire la joie que j'ai éprouvée en apprenant le pardon de ces cinq Canadiens. Cependant cette joie était noyée par le regret de ne pas être du nombre, mais mon espoir et celui de mes autres compatriotes se fortifie tous les jours. Aujourd'hui même, le gouverneur nous fait mander de faire une pétition pour obtenir notre grâce. On nous dit cependant qu'il avait reçu trente pardons, mais qu'aucun ne devait partir avant que ces cinq que j'ai nommés puissent partir. Malheureusement sur les cinq, il y en a trois qui sont dans l'impossibilité de payer leur passage, ce sont les deux MM. Marin et Huot, je crains que cela retarde le départ des deux autres. Quoiqu'il en soit, je t'assure que nous avons plus d'espoir que jamais, nous croyons qu'avant un an, nous serons tous en Canada. La vie est dans un état si pitoyable, le commerce si petit, que plus de 25 Canadiens n'ont pas le premier schelling pour payer leur passage. MICHEL ALARY. »

Le pardon de cinq exilés a dû être expédié d'Angleterre au commencement de décembre dernier. On voudrait bien se rappeler que la souscription en faveur du retour de nos compatriotes n'a été terminée qu'en avril, il n'est donc pas étonnant que la nouvelle des démarches qu'on faisait ici, n'a leur fut pas encore annoncée à la date de cette lettre.

ANGLETERRE.

—On lit dans le *Sun* : « On a appris avec étonnement, dans la chambre des communes, que lord Stanley, ministre des colonies, avait donné sa démission comme député du comté de Lancaster. M. Duncombe ayant interpellé à ce sujet sir Robert Peel, le chef du cabinet a répondu que lord Stanley resterait ministre des colonies. On pense en conséquence que le noble lord sera nommé membre de la chambre des pairs pendant la vie de son père, le comte de Derby, pour diriger les discussions dans cette chambre. Néanmoins, cette résolution du noble lord a produit une grande sensation parmi les membres de la Chambre. »

Il a été en barque hier pour Londres, à bord d'un des vapeurs qui font la navigation entre le Havre et Southampton, une voiture qu'on dit destinée à la reine Victoria ; d'après une correspondance adressée à un journal belge, c'est un char-à-ba, est envoyé à Sa Majesté par le roi des Français. Il coûte, dit-on, 75,000 fr.

—Le voyage le plus rapide qui ait été effectué sur la ligne de Londres à Brighton, a eu lieu le 26 août. Le convoi, parti de Londres à cinq heures dix minutes, ayant fait 52 milles (84 kilom.) en une heure vingt-cinq minutes, y compris le temps d'arrêt de Reigate.

—Les journaux anglais publient le récit suivant d'un abordage qui a eu lieu en mer entre un brick et un bateau à vapeur :

« J'ai le regret de vous annoncer qu'un bien triste accident a signalé notre traversée de Dublin à Liverpool. Peu après deux heures d'un léger choc que j'avais senti un instant auparavant ; mais lorsque mes regards se sont portés autour du navire, j'ai été saisi d'horreur en voyant que l'avant de notre steamer, le *Iron-Dike*, écrasait un brick sous toutes voiles, qui était par notre travers. Nous l'avons abordé par le flanc et notre proue en fer était entrée dans ses bordages, comme si c'eût été une coquille d'œuf.

« En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, toute la structure du malheureux navire frémit, et lui-même ayant fait une forte embardée, s'enfonça droit sur sa quille, lentement, avec ses mâts et ses voiles, en faisant entendre un bruit sourd que je n'oublierai jamais, et qui ressemblait à un cri de désespoir. On ordonna aussitôt de mettre les canots à la mer, ce qui fut fait immédiatement, et le steamer ayant reculé, on réussit à sauver un des malheureux naufragés ; trois autres, qui s'étaient accrochés aux agrès de notre bâtiment, ont encore échappé au triste sort dont onze de leurs compagnons ont été victimes.

« En moins de cinq minutes, tout cela s'était passé comme un songe affreux, et les infortunés que nous avions arrachés à la mort, couant sur notre pont comme des spectres, pâles et presque nus, témoignaient seuls que ce terrible drame n'était pas une illusion ; du brick coulé, il ne restait plus quelques débris flottant à la surface de la mer.

« D'après les récits que nous ont faits les naufragés, lorsqu'ils ont été remis, il paraît que leur navire s'appelait le *Panama*, de Liverpool, du port de 200 tonneaux. »

AUTRICHE.

— Les nouvelles qui nous parviennent des frontières de Transylvanie préoccupent au plus haut degré l'attention publique.

La Moldavie est agitée, et sa tranquillité n'est pas troublée à l'extérieur ce n'est que grâce à la surveillance que la Russie exerce sur les habitants ; le parti du *status quo* a pour lui la majorité des boyards, et le parti du progrès n'a guère que l'hospodar sur qui il puisse compter.

La Valachie n'est pas moins inquiète ; il y règne un grand mécontentement.